

7 élus, représentant 4 communes (St Pardoux, St Saud, Busserolles, Saint-Jory de Chalais,)

Recueil des questions et synthèse des échanges

Demandes de précisions sur les différences entre PNR et Parc national.

A propos des enjeux du TERRITOIRE

Axe 1 : Gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants

Reconquérir l'hydromorphologie naturelle des cours d'eau

Garantir la continuité écologique des cours d'eau.

Préserver un dense réseau de milieux humides.

Dynamiser la préservation de la ressource à l'échelle des bassins versants

- Situation de la tannerie de St Pardoux : pas de filière d'approvisionnement locale en peau de qualité, importance de l'activité pour la commune (6 emplois + image : travail de peau de haute qualité pour Hermès), appui du PNR PL par rapport au problème de rejet des eaux sans traitement suffisant. BESOINS EXPRIMÉS d'un suivi – appui (informations en continu) et d'un rôle de médiation – concertation – gestion de conflit que pourrait assumer le PNR PL comme tiers « neutre » et indépendant
- Interrogations sur la non continuité de l'opération de nettoyage de la Dronne (pas au niveau des bourgs, pas sur les abords de la rivière)
- Verbalisation par la police de l'eau sans suffisamment d'information préalable : rôle d'information, de proximité par le PNR PL ?

Axe 2 : Biodiversité et fonctionnement écologique des milieux

Achever l'identification, hiérarchiser, gérer, valoriser et mettre en réseau la mosaïque de sites remarquables.

Améliorer la connaissance de la nature ordinaire et préserver le niveau de richesse faunistique et floristique du territoire.

Développer des modes de gestion adaptés aux spécificités des milieux. (avec 2 objectifs opérationnels : agriculture, forêt).

- Manque information sur les ZH présentes dans les communes (« découvertes » au moment de l'élaboration de la carte communale)
- Précisions à apporter sur les différences entre zonages (et quels usages possibles / impossibles) et statuts de protection

Axe 3 : Valorisation des ressources locales

Développer, en tenant compte des évolutions socio-économiques et climatiques, les filières forestières, agricoles et agro-alimentaires courtes.

Soutenir les initiatives des professionnels des métiers d'art et valoriser l'ensemble des savoir-faire locaux.

Apporter un appui au maintien, à l'adaptation et à l'innovation des entreprises et des activités existantes.

Structurer et développer une offre touristique selon une logique de destination touristique « Parc naturel du Périgord Limousin ».

Développer le secteur des services vers des activités répondant aux besoins nouveaux des populations

Préserver l'harmonie des paysages et limiter les points noirs paysagers

Favoriser l'intégration paysagère et la qualité architecturale du bâti neuf et ancien

Aider à la construction d'une filière environnement / développement durable, notamment sur la base d'expériences déjà initiées (éco-construction, bois-énergie...).

- Les services (personnes âgées en particulier) ne relèvent du rôle du PNR PL

- L'appui aux activités économiques ne relève pas du PNR PL

Axe 4 : Lutte contre le réchauffement climatique

Accompagner toutes les entreprises vers l'excellence environnementale.
Favoriser la qualification environnementale des activités touristiques.
Réduire la consommation d'énergie (transport, habitat).
Réduire les gaz à effet de serre.
Développer les énergies renouvelables.

- Informations sur les GES
- Le thème des transports renvoie aux problématiques Urbain – Rural (regroupement de l'habitat / dispersion) : l'Aquitaine a une vocation d'espace et de qualité de vie, « ça a un coût de vivre en Périgord »
- Thème de l'éclairage public
- PER sur les EnR (énergies renouvelables) : une enquête publique aura lieu, le PNR PL aura à se prononcer. COORDINATION nécessaire ?

Axe 5 : Identité et liens sociaux

Affirmer, développer et transmettre la culture et la langue occitanes comme l'un des piliers et un vecteur de l'identité du territoire.
Construire à l'échelle du territoire une stratégie collective de développement culturel avec les acteurs et partenaires locaux.
Adapter l'habitat aux besoins sociaux.
Informers les différents publics (élus, partenaires, habitants) des actions menées sur le territoire.
Développer des projets éducatifs en direction des jeunes publics
Poursuivre la sensibilisation de la population aux patrimoines.
Former et sensibiliser les élus et partenaires aux enjeux du territoire, et à la mise en œuvre d'actions exemplaires .
Renforcer le sentiment d'appartenance au Parc
Favoriser les conditions pour l'accueil et l'installation de populations jeunes et actives.
Contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants.
Préserver la richesse du patrimoine archéologique et bâti (remarquable et vernaculaire).
Renforcer les bassins de vie en confortant le rôle des bourgs-centres et en organisant ces derniers en réseau.
Faciliter l'accès des habitants aux services et équipements extérieurs au territoire.
Rendre lisibles et cohérentes les stratégies et les actions menées aux différents échelons (communes, EPCI, Pays, Parc, départements, régions ...).

- Trop vaste, à restructurer
- Phénomène des résidences secondaires important sur le territoire
- Il y a un fort problème de disponibilité de logements sur le territoire

PAYSAGE

Préserver l'harmonie des paysages et limiter les points noirs paysagers
Favoriser l'intégration paysagère et la qualité architecturale du bâti neuf et ancien

- Favoriser l'intégration paysagère : attention de ne pas faire doublon avec le CAUE
- Sensibiliser à l'écohabitat : rôle attendu du PNR PL

AUTRES

- Souhait de réunions de proximité avec les délégués locaux, en présence des délégués cantonaux et régionaux, promouvoir les échanges de projets entre communes
- Favoriser le dialogue
- De l'animation territoriale de proximité